



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LATOURELLE (LAC LONG)

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LATOURELLE (LAC LONG)

APELL

**207 Chemin du lac Long,
RR1 bleu de la mer, Qc,
J0X 1C0.**

BULLETIN hiver 2014/15

Commentaires du président.

Je regrette qu'il ait fallu tant de temps pour ce bulletin d'être publié. J'espérais plus de gens auraient contribué des articles à y insérer. J'espère que tout le monde ont eu une excellente Saison des Fêtes, et j'espère que tout le monde jouisse d'une excellente nouvelle année 2015, remplie de joie, santé, bonheur et prospérité. J'encourage tout le monde à accéder à notre site web sur une base régulière. Nous afficherons des éléments d'intérêt général, ainsi que des mises à jour de réunions générales passées, et un tas d'autres trucs retranscrites. Allez vérifier par vous-même à www.Apell.org

Livraison postale.

Certains récents nouveaux detanteurs de chalets ne sont peut-être pas au courant qu'ils ne peuvent pas recevoir le courrier à leur chalet sans premièrement avoir configuré une boîte aux lettres avec Postes Canada de Gracefield. Invariablement, Postes Canada reçoit du courrier, en particulier pendant les mois d'hiver, adressé à ces personnes et est incapable de le livrer. Parfois, plutôt que de retourner à l'expéditeur, le(la) postion met le courrier pour le destinataire dans la boîte aux lettres de l'association, en espérant que nous allons livrer l'item. Nous n'avons aucun problème de le faire, lorsque les propriétaires de chalets sont présents, et nous allons même tenir le courrier jusqu'à ce que les chalets réouvrent pour la saison estivale si ils sont actuellement fermés. Toutefois, nous ne pouvons le faire que si le destinataire est un membre en règle de l'association, et nous avons les bons coordonnées pour être en mesure de les contacter. Simplement une autre bonne raison d'être membre de l'APELL.

Quai à L'accès Public.

À notre dernière réunion générale, l'association a permis à votre Président de négocier avec la municipalité en ce qui concerne la meilleure approche pour développer ce domaine. Nous nous sommes réunis avec les fonctionnaires municipaux afin de discuter des possibilités.

En premier lieu, nous avons proposé que la municipalité finance la construction et l'emplacement d'un quai juste au nord-ouest de la rampe d'accès. Toutefois, certains

membres ont exprimé des préoccupations que le nouveau quai apporterait du nouveau (et peut-être indésirable) tourisme a notre lac.

En fin de compte, nous avons décidé de retarder la construction d'un quai, en faveur de développer plutôt la zone d'accès elle-même. Le grand monticule au centre de la route d'accès sera mis à niveau (ce qui peut nécessiter du dynamitage) permettant ainsi un accès plus facile pour les pontons et bateaux de plus grande taille. Le matériel excédentaire sera déplacé à la limite de l'aire actuelle de stationnement, qui a été réduit au nombre des années, permettant ainsi un meilleur endroit de stationnement. Les plaques en béton situées à l'intérieur du lac seront supprimées (la plupart sont cassées et hors de position) et remplacées, avec quelques nouvelles pour allonger la rampe d'accès, également pour les plus grands pontons et bateaux. Ce travail exigera l'approbation du ministère responsable pour les lacs et les voies navigables, et la municipalité a entrepris de commencer le processus de la demande cet hiver, afin de disposer des autorisations en place au début du printemps, afin que les travaux puissent aller de l'avant. Une fois que les travaux sont terminés, l'association et la municipalité va surveiller les résultats au cours d'une période de quelques années peut-être, et si nécessaire revisiter le projet à une date ultérieure, pour d'éventuelles améliorations supplémentaires. Tout ce travail a du être inscrit au budget de 2015 de la municipalité.

Nécrologie.

Nous soulignons avec grande tristesse le décès, le 11 octobre 2014, de Jackie Tremblay, épouse de nombreuses années de Laurent, et tous les deux depuis longtemps membres de l'association. Un don d'un montant de 25,00 \$ fut envoyé à la Société Canadienne du Cancer par l'association en son nom.

Le 26 août 2014, après une longue vie un résident de Blue Sea, ancien conseiller municipal, et parfois membre de l'association, Virgile Tremblay est décédé. Un message de sympathie fut envoyé à la famille sur le site internet du salon funéraire au nom de l'association.

Travaux sur la route.

Depuis 2 ans maintenant, le maire et le conseil nous ont promis qu'en 2014, le solde du système de voirie dans le projet Lafontaine serait resurface avec la nouvelle pierre blanche concassée. Certains travaux ont été effectués à l'automne de 2013.

Malheureusement, les circonstances ont changé depuis leurs décisions. En fait, seulement le reste du chemin Lafontaine fut resurface. Toutes les autres routes dans le projet (chemin Lacasse, croissant de l'Apell, etc. ..) devront continuer à attendre. Il semblerait que d'autres rues de la municipalité étaient plus urgent que les nôtres. J'espère que le reste sera refait bientôt, puisque le roc est à la surface à plusieurs endroits, ce qui crée des problèmes pour la niveleuse, ainsi que les différentes propriétés bordant les routes en question.

Faits saillants de l'année 2014.

La journée de nettoyage du lac était un autre succès, bien que seulement environ 10 personnes ont participé. Une grande quantité de billots flottants et de branches ont été transportés à l'accès public. Toutefois, le manque d'équipement et de personnel ne nous a pas permis de couper les billots à l'accès public et ils y sont restés pendant un certain

temps. La municipalité a finalement nettoye, toutefois, on nous a dit par leur inspecteur, que cela ne devrait pas se produire et que la municipalité n'est pas là pour ramasser nos ordures. J'espère donc que la tâche, en 2015 aura une meilleure participation et de l'équipement. Malheureusement, il semble que c'est toujours les mêmes personnes qui font don de leur temps et leurs efforts, bien que nous tous sur le lac profitons du travail accompli. Il ne peut pas faire de mal à personne de contribuer quelques heures sur un seul samedi matin du début de l'été afin de mener à bien cette tâche. Personne ne serait blessé à contribuer temporairement une tronçonneuse pour effectuer le travail. Je trouve toujours étonnant que ce sont ces familles qui utilisent régulièrement le lac pour la baignade, la navigation de plaisance, le ski nautique, de l'eau en montgolfière, etc... et seraient les plus touchées par une malheureuse rencontre avec un billot flottant qui contribuent effectivement le moins de temps et d'efforts à se protéger et de protéger les autres contre une telle mésaventure. Qu'en pensez-vous ?

Le pique-nique annuel a été de nouveau organisée à la résidence de Michel Simard, maintenant conseiller municipal pour la municipalité. Le taux de participation a été très bon, avec la participation de certains nouveaux. Une note à tous les membres, ainsi que les non-membres. Ce pique-nique annuel est gratuit et ouverte à tous, y compris les enfants et les amis. C'est une occasion pour tout le monde sur le lac de se rencontrer, d'échanger des idées, et socialiser. Pourquoi ne pas essayer de participer à la prochaine rencontre. Le niveau de membres a touché 74 familles cette année, une augmentation très importante par rapport à l'année précédente, et rendu possible uniquement par des visites en personne par le président à chaque chalet sur le lac. Remarquez, c'est un très long effort de sa part et un immense sacrifice de son temps. Il ne sera pas toujours possible pour lui de consacrer autant de temps et d'efforts et il ne devrait pas y être nécessaire pour permettre que l'association ait une réussite. L'adhésion est importante. Elle indique aux autorités municipales quelle influence est portée par l'association et comment active le mécanisme APELL est communautaire. L'association est la voix des chalets et des résidents sur le lac. Il est donc important que nous avons une voix forte. Nous avons encore un petit nombre de familles qui bénéficient du travail de notre association mais qui ne s'engagent pas à une adhésion annuelle - pourquoi je ne sais pas. Si vous connaissez un de vos voisins qui tombent dans cette catégorie, pourquoi ne pas leur parler et lancer le défi sur la question.

Président d'exercer ses activités.

Votre président continue à assister à chaque réunion du conseil, pour représenter votre association, et poser des questions pertinentes du maire et du conseil en qui touche notre lac et sa composition. Il est également membre du Comité d'Unbanisme de la municipalité (comité pour dérogation mineure). En outre, il est l'un des directeurs de l'Association du Mont Morisette, et membre du comité de surveillance et de supervision pour le développement du Mont Morisette.

Cette année, il a participé, en tant que votre président, une réunion du Regroupement pour la Protection des Eaux de la Vallée de la Gatineau, où il a présenté un récapitulatif des problèmes sur notre lac. Cette nouvelle fédération remplace l'ancienne Fédération des Lacs et Rivières de la Vallée de la Gatineau dirigée par Louis Philippe Mayrand. La nouvelle fédération regroupe les individus, les municipalités (et de leurs représentants), les associations de lacs, la MRC, et les organismes qui contrôlent la qualité de l'eau en

cherchant à surveiller la situation et à donner des conseils sur les moyens d'améliorer la qualité des lacs, des rivières, et des eaux souterraines de la vallée de la Gatineau.

Affaires municipales.

La municipalité de Blue Sea a récemment adoptée leur budget pour 2015. Elle a augmentée le taux d'imposition de 2,08 % à un niveau de 0,5426 \$ par \$100.00 de valeur de la propriété. Selon Laurent Fortin, le maire, l'augmentation a été rendue nécessaire par une augmentation significative des contributions a la MRC et a l'aéroport, et d'une diminution significative du gouvernement du Québec du remboursement de la taxe de vente. La municipalité fut également obligé de faire des coupures dans ses contributions au Mont Morissette, et le presbytère, ainsi qu'un certain nombre d'autres réductions. L'augmentation des taux d'imposition est comparable à la plupart des autres municipalités de la MRC Gatineau, qui ont eu à faire les mêmes augmentations et réductions de leurs dépenses. Tout cela est en harmonie avec le gouvernement du Québec dans son effort pour équilibrer son budget et réduire la très importante dette provinciale. Sur une note positive, notre conseil a adopté une résolution pour geler leurs propres salaires pour 2015. Pour des informations supplémentaires sur le budget, ainsi que d'autres questions municipales, veuillez visiter leur site web www.bluese.ca.

Clarté de l'eau - équipement.

Il y a quelques années, cette association a entrepris de surveiller la clarté de notre lac. Un certain nombre de personnes se sont portés volontaires pour effectuer les travaux au cours des mois d'été. Ils ont été fournis avec un appareil de surveillance et a demandé de faire rapport de leurs conclusions. Quelque part le long du chemin la pratique a été abandonnée, mais l'équipement n'a jamais été retourné à l'association. Maintenant nous avons du se retirer du Comité de Surveillance volontaire des Eaux de la vallée de la Gatineau en raison de notre non-présentation de résultats sur la clarté des eaux de notre lac. Nous demandons à tous les bénévoles qui ont encore les dispositifs de surveillance de veuillez les retourner à notre association (l'adresse du président 10 ch. Lacasse) aussitôt possible afin qu'ils puissent être redistribués à d'autres bénévoles de poursuivre la tâche importante du contrôle de la clarté de notre lac.

Les Bornes Seches d'incendie.

La plupart d'entre vous ont maintenant remarqué que nous avons maintenant une borne seche au ponceau Lafontaine. Il a été construit de façon à permettre aux pompiers de plus facilement remplir leur camion citerne avec de l'eau en toutes saisons. Ils n'auront plus à porter une tronçonneuse abord afin de faire un trou dans la glace pour que le camion autopompe prenne de l'eau. Le poteau incendie est inspecté sur une base hebdomadaire pour s'assurer que l'eau ne gèle pas dans le tuyau. Jusqu'à présent, cependant, les résidents n'ont pas été en mesure d'obtenir un rabais de prime de leurs compagnies d'assurance, malgré l'installation de ce nouveau périphérique.

Tests d'eau.

À la fin de juillet, l'un de nos directeurs a pris 10 tests d'eau autour de notre lac, comme nous le faisons chaque été. Bien qu'il n'est plus directeur, à sa demande, il a néanmoins proposé de continuer à prendre ces tests pour nous, et nous lui en remercions. Les essais

prises mesurent uniquement les coliformes dans l'eau. Il n'a rien à voir avec le niveau de phosphate dans l'eau. Les phosphates ont tendance à entrer dans les eaux de notre lac principalement grâce à l'utilisation de produits de nettoyage. Je vais proposer à nos membres, à la réunion du printemps prochain, que nous précisions sur les tests tous les 3 ans, afin de prendre plus de connaissances d'autres bactéries dans notre lac.

Malheureusement, ces tests plus détaillés sont plus coûteux que les habituels, et la municipalité peut avoir des limites sur son remboursement des coûts. Je vais examiner cette situation et je vous en ferai rapport.

Voici donc les résultats des tests effectués en 2014. Au moment de publication, je n'ai pas pu trouver la carte de l'emplacement exact où les essais ont été pris, toutefois, c'est au même endroit chaque année, de sorte que si vous regardez les rapports des années précédentes vous aurez l'emplacement exact.

Dans la baie où Paul Cousineau et Patrick Whelan se trouvent, le résultat est 1. À l'accès public, le résultat a été de 2. Au ponceau à l'entrée du projet, le résultat a été également 2. Tous les autres 7 endroits autour du lac, le résultat a été de zéro. Les résultats à aucun moment donnés sont régis par un certain nombre de facteurs, dont les conditions météorologiques. Étant donné que 50 est la limite de test définie par le gouvernement pour des niveaux acceptables, nos résultats étaient excellents. C'est un témoignage de notre vigilance continue, par l'association et tous ses membres. Continuons notre vigilance.

Motoneige localement.

Pour ceux qui aiment le sport, notre lac cette année pose des problèmes. Je ne sais pas pourquoi c'est arrivé, mais le lac est très inégal avec d'importantes zones de neige fondante sous la neige couvrant. Beaucoup plus que dans les années antérieures. Aussi, beaucoup d'entre vous sont au courant que Mme Bainbridge, a vendu sa propriété sur le Lac Blue Sea durant l'été dernier. Beaucoup d'entre vous accédaient au lac Blue Sea à partir de sa propriété juste au nord-est du Lac dénommé, plutôt que de conduire au village sur le système routier et de ruiner les glissières des motoneiges. J'ai parlé à M. Bruneau Lacaille, le nouveau propriétaire et qu'il n'a pas d'objection à ce que nous continuions à utiliser son entre sur la route pour accéder au lac, tant que nous continuerons de respecter sa propriété. Monsieur Lacaille est propriétaire de Pepinière Haute Gatineau, dans Egan-Sud, et nous encourageons nos lecteurs à le remercier en appuyant son entreprise à l'occasion.

Nourriture de chevreuils.

Je reproduit ici un article qui est apparu récemment dans diverses publications et sa lecture est recommandée par le gouvernement du Québec. Je voudrais ajouter que leurs excréments sont une nuisance pour nettoyer au printemps et que les cerfs transportent souvent les tiques, qui peut être problématique pour les animaux et les êtres humains.

Nourrissage du cerf de Virginie en période hivernale : des conséquences négatives pour l'espèce

Quoi de plus plaisant que de contempler quelques chevreuils qui se nourrissent à deux pas de votre fenêtre. Bien que vous ayez de bonnes intentions en nourrissant les cerfs, cette pratique a de nombreuses conséquences négatives sur ces animaux sauvages et ce,

particulièrement durant la saison hivernale (selon le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs). Les effets négatifs de cet apport de nourriture peuvent être nombreux :

- Maladies, parasites et mortalité engendrés par la consommation d'aliments inadéquats;
- Accidents routiers lorsque les sites de nourrissage sont situés à proximité des routes;
- Braconnage (le nourrissage facilite l'abattage des cerfs hors saison à courte distance);
- Domestication des cerfs (inhibition de la peur et dépendance à l'égard des humains pour se nourrir);
- Perte du comportement de migration saisonnière;
- Présence de cerfs en dehors de leurs ravages, dans des milieux moins favorables à leur survie en hiver.

En général, les cerfs n'ont besoin d'aucun apport de nourriture par l'humain. Ils vivent sous notre climat grâce à deux adaptations importantes en hiver :

1. Ils modifient leurs habitudes alimentaires en limitant l'ingestion de nourriture et en utilisant les réserves de graisses qu'ils accumulent durant l'été et l'automne;
2. Ils réduisent leurs déplacements en quittant leurs habitats d'été lors des premières chutes de neige importantes pour se regrouper dans les ravages où le couvert de résineux, les pentes et l'exposition réduisent l'accumulation de neige.

Le cerf de Virginie est un animal sauvage qui fait partie du patrimoine naturel du Québec. Il en va de la responsabilité de tous les citoyens de conserver un cheptel en santé, en évitant de nourrir les cerfs de façon inappropriée et de les attirer.